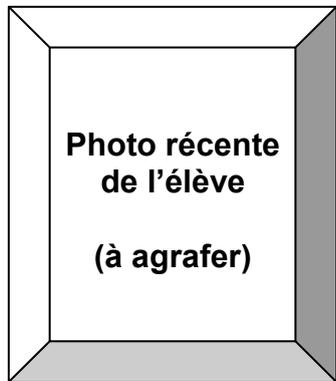




# SERVICE VIE SCOLAIRE

## Année 2019-2020

### FICHE D'URGENCE



**REGIME :** EXT - DP -  
(entourer) **INTERNE (Gujan et filière STL Biganos)**

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Classe** ..... **Date de naissance :** .....

Nom et adresse du responsable légal .....

Numéro de sécurité sociale de l'élève : .....

Numéro de sécurité sociale du représentant légal : .....

N° et adresse de l'assurance scolaire : .....

Nom et numéro de téléphone du responsable légal 1 : .....

Nom et numéro de téléphone du responsable légal 2 : .....

Autre personne à prévenir en cas d'urgence (nom + téléphone) : .....

Numéro de portable de l'élève : .....

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique : .....

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitement en cours, précautions particulières à prendre..) .....

**Nom, adresse et numéro de téléphone du médecin traitant :** .....

**POUR LES INTERNES UNIQUEMENT (Gujan et filière STL Biganos):**

**COORDONNEES D'UN CORRESPONDANT EN CAS D'EVACUATION POUR DES RAISONS DE SANTE OU POUR TOUTE SITUATION EXCEPTIONNELLE. CE RENSEIGNEMENT EST OBLIGATOIRE POUR INTEGRER L'INTERNAT.**

« Le responsable légal ou le responsable qu'il a désigné a l'obligation de venir chercher son enfant au lycée ou à l'hôpital où il a été évacué et ce, quelle que soit l'heure. Les coordonnées d'un correspondant sont exigées pour tous les internes dans les quinze jours qui suivent l'entrée de l'élève à l'internat. Le correspondant doit résider dans les environs du lycée. Il doit pouvoir se rendre auprès de l'élève dans l'heure qui suit l'appel du lycée ou le récupérer à l'hôpital où il a été évacué. »

NOM – PRENOM ..... TELEPHONE : .....

Nom et ADRESSE du CORRESPONDANT : .....

**PHOTOCOPIE DE L'ATTESTATION DE LA CARTE VITALE ET DE LA MUTUELLE : (A JOINDRE OBLIGATOIREMENT PAR RETOUR DE COURRIER)**  
En cas de problème de santé, un médecin généraliste de ville se déplace au lycée pour examiner votre enfant et une pharmacie locale peut également nous délivrer les médicaments prescrits. CES ATTESTATIONS SONT INDISPENSABLES AFIN DE REGULARISER VOTRE SITUATION.